

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 505 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : TAMINE Mohamed

Date de naissance : 1949

Adresse : Hay Imaral Rue 1 N° 21

Tél. : 06 65 23 1032 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologue et Nutrition
Bd Al Qods, Res les Rosiers, Appt 121
An Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Conjoint Lui-même Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/03/23	C		C	Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121 Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890
16/03/23	G		300 Dhs	Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Ain Chok Casablanca - Tel : 0522 870 890 Montant de la Facture
 HARMANN & LUMIERES S.A.R.L. 1, Bd. Al Gods, Inara, Ain Chok Casablanca - INPE : 09201 09201	16/03/2023	912.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI N° 1 BIOLOGIS Rue d'Alger - Casablanca Tunisie 222778-08-5461652	23-3-23	\$ 1,90 par ml	621,60 Dhs

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

بالموعد

Casablanca, le 16/08/23 الدار البيضاء في

Mr TAMINE MOHAMED

REGIME SANS SUCRE ET SANS GRAS

GALVUS 50



1 comprimé

390,00 x 2

780,00

à midi

TRAITEMENT DE 3 MOIS

DIPROSONE 0.05



1 application

2 fois par jour

32,50

OTIPAX



1 goutte

2 fois par jour

20,20

AZIX 500



1 comprimé

à 16 h

79,70

912,40

Docteur BENLALLA EL GHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121
in Chock, Casablanca - Tél: 0522 870 890

PHARMACIE LUMIERES
LAHRICHI SARL AU
550, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chok
Casablanca - INPE: 092040427
Tél: 05 92 52 40 29



6118001031030
Galvus® 50 mg ○
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH



6118001031030
Galvus® 50 mg ○
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH

LOT : 153
PER : SEP 2025
PPV : 32 DH 50

Lot. 3689A
Per.: 10 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

PPV 790 H / 0
PER 01/25
LOT L004



Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

بالموعد

Casablanca, le

13/03/23

الدار البيضاء في

In TAHINE mohamed

SANG

- Glycémie à jeun
- HGPO (75)
- Hb A1C
- Fructosamine
- Urée
- Créatininémie
- Clearance Créatine
- Acide Urique
- Cholestérol Total
- C.HDL - LDL
- Triglycérides
- Lonogramme sanguin - Kaliémie
- Calcémie - Phosphorémie
- NFS avec Plaquettes.vs
- Taux de Prothrombine + INR
- GOT-GPT-CPK
- Amylasémie
- Sérologie hépatite B et C
- Phosphatases prostatique + PSA
- Ferritinémie
-
-
-
-

AUTRES

- Spermogramme + Culture
- ACTH - ARP

TSH.US

T4L - T3L

ACAT - Tg - TPO

Thyroglobuline

Cortisol de 8h - de 16h

Téstostéronémie

▲ 4 - androsténe dione

Oestradiol - Progestérone

FSH - LH

PRL

GH

Aldostéronémie

250H vit D3

CRP

Parathormone

BHCG

URINES

ECBU avec antibiogramme

Micro - albuminurie / 24h

Cortisol libre / 24h

Métanéphrine - Normétanéphrine / 24h

V.M.A / 24 h

Calciurie de 24 h

Doctor BENLALLA ELGHORFI Fatima
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appr 121
Ain Chock, Casablanca, Tel: 0522 870 890



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Madame FATIMA BENLALLA EL GHORFI

Boulevard Al Qods, Résidence les Rosiers

Appt N°121,,Ain Chock

CASABLANCA

Examen du 13/03/23 - Edité le 17/03/23

Monsieur TAMINE MOHAMED

Réf. : 23C517

Page : 1/2

ANALYSES

RESULTATS

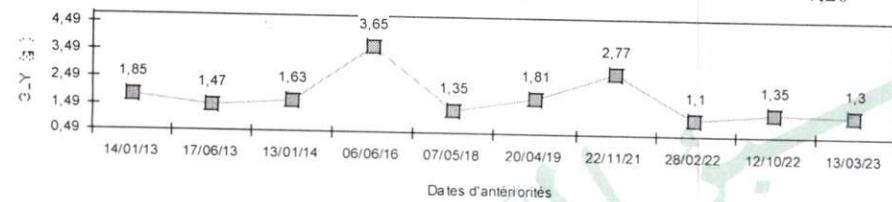
UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

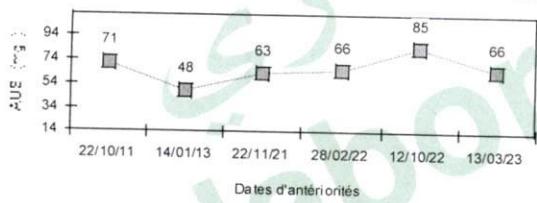
UREE ----- ou 0,32 g/l 5,33 mmol/l 0,15 - 0,45 28/02/2022 0,34

GLYCEMIE A JEUN ----- ou 1,30 g/l 7,20 mmol/l 0,70 - 1,10 12/10/2022 1,35

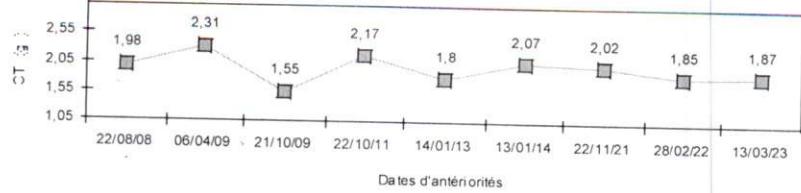


HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C - ----- 5,7 % 4 - 6,3 5,5

ACIDE URIQUE ----- ou 66 mg/l 393 μmol/l 20 - 60 85



CHOLESTEROL TOTAL ----- ou 1,87 g/l 4,82 mmol/l 1,5 - 2 1,85 28/02/2022



CHOLESTEROL HDL ----- ou 0,57 g/l 1,47 mmol/l > 0,45 0,67

CHOLESTEROL LDL ----- ou 1,17 g/l 3,02 mmol/l 1,03



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Madame FATIMA BENLALLA EL GHORFI

Boulevard Al Qods, Résidence les Rosiers
Appt N°121,,Ain Chock
CASABLANCA
Examen du 13/03/23 - Edité le 17/03/23

Monsieur TAMINE MOHAMED

Réf. : 23C517

Page : 2/2

ANALYSES

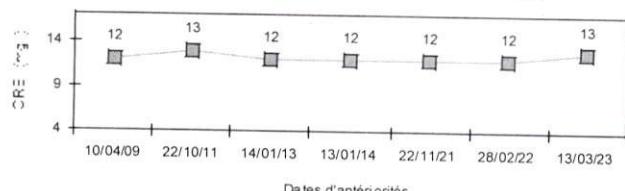
RESULTATS

UNITES

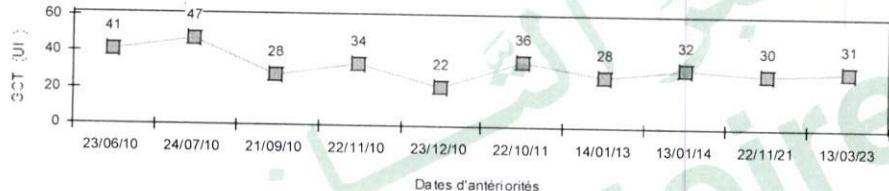
NORMALES ANTECEDENTS

TRIGLYCERIDES ----- 0,67 g/l 0,77 mmol/l 0,4 - 1,6 0,76
ou

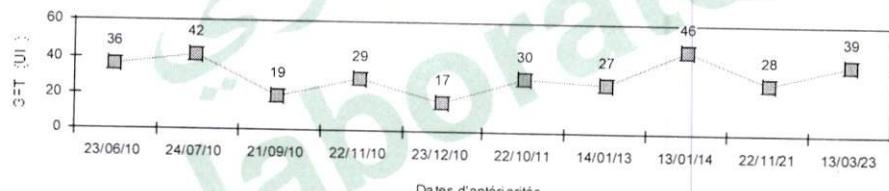
CREATININE ----- 13 mg/l 115 µmol/l 6 - 12 12
ou



TRANSAMINASES OT ----- 31 UI/l < 40 22/11/2021 30



TRANSAMINASES PT ----- 39 UI/l < 40 22/11/2021 30



LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 13 mars 2023

Monsieur TAMINE MOHAMED

FACTURE N°	355476
------------	--------

Analyses :

Chimie : Urée -----	B	30	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Chimie : Acide urique -----	B	30	
Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Transaminases -----	B	100	Total : B 490

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 681,60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Quatre vingt Un Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86